



CHARGÉ DE PROGRAMMATION CULTURELLE (H/F)

Date limite de candidature
01/08/2025

La ville d'Eragny sur Oise, située sur la Rive gauche de l'Oise, à 30 km au nord-ouest de Paris est membre de la Ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Elle fait aussi partie de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. D'une superficie de 412 hectares, la ville d'Eragny compte plus de 19 000 habitants et dispose de nombreux équipements.

Nous recherchons pour le département cultures et jumelages, **un chargé de programmation culturelle** (H/F). Le poste est à pourvoir à compter du 1er septembre 2025.

Missions principales et objectifs

Vous devrez définir et mettre en œuvre la programmation des spectacles et des projets culturels transversaux, en lien avec les structures culturelles municipales (bibliothèque et ludothèque)

- Recherche de spectacles et d'animations culturelles : Identification des publics cibles, prise de contact avec les opérateurs et les partenaires artistiques ou culturels
- Montage administratif et budgétaire : rédaction des contrats et des actes administratifs
- Suivi du budget et de la régie de recettes et de dépenses
- Organisation des événements, accueil des intervenants artistiques... en connivence avec les équipes techniques (régisseur)
- Apport d'expertise dans la gestion des projets culturels municipaux

Vous participerez au développement de l'action culturelle municipale, en prenant en compte les orientations données par la Politique Culturelle de la Ville.

- Effectuer une veille sur les tendances et les innovations dans le domaine culturel,
- Evaluer l'impact des projets et actions à menées, en recueillant les retours des publics et des partenaires, participer au bilan de la programmation
- Rechercher et rédiger les dossiers de demandes de subventions publiques propres à la culture

Vous mettrez en place et vous devrez soutenir des partenariats locaux et contribuer à valoriser le tissu associatif local

- Négocier, suivre et évaluer les conventions avec les partenaires culturels (notamment avec le théâtre la Fabrik')
- Développer le partenariat avec les établissements scolaires et les associations locales
- Œuvrer à la médiation culturelle et à la transversalité entre les services

Vous coordonnerez les actions des Jumelages

- Animer le réseau des jumelages de la ville afin de favoriser des approches transversales
- Participer à l'animation des jumelages en lien avec les associations concernées
- Suivre le protocole lors de l'accueil des délégations étrangères
- Participer à la contractualisation du contrat de jumelages, des conventions partenaires
- Participer à la communication autour des projets mis en œuvre dans le cadre des jumelages ainsi qu'à leur valorisation

Activités ponctuelles ou exceptionnelles :

- Participer activement à des projets transversaux portés par l'équipe municipale

Formations et expériences requises

Savoir / savoir-faire

- Connaissance des réseaux et des enjeux de la Culture
- Connaissance des spécificités de l'action culturelle (intermittence, droits d'auteurs...)
- Maîtrise de l'outil informatique de traitement de texte, tableurs, power point etc...
- Bonnes qualités rédactionnelles
- Maîtrise de la méthodologie de projet
- Connaissance des subventionnements

Savoir-être

- Capacité à la médiation
- Autonomie, capacité d'organisation
- Qualité relationnelle, goût du contact
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat

Infos pratiques

- Diplômes ou habilitations :
 - Habilitation de sécurité des spectacles et prévention des risques pour la licence d'exploitant de lieu.
 - Permis de conduire
- Temps de présence obligatoire:
 - Régulières : Horaires décalés
 - Ponctuelles : présence à des manifestations de la ville, déplacements dans des lieux de programmations
- Répartition temps de travail sur 4.5 jours
- Rémunération selon statut , Régime indemnitaire, prime 13ème mois (après 6 mois d'ancienneté pour les contractuels)
- Adhésion au CNAS, COS
- Participation employeur pour la prévoyance

Contact

[Postuler en ligne](#)

ou

Envoyer votre candidature à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Direction des ressources humaines
BP 70021 - Eragny-sur-Oise
95611 CERGY-PONTOISE CEDEX